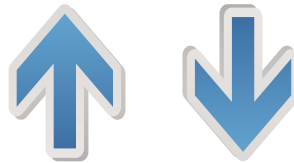




Organisation de la cyberdéfense française

ANSSI – Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

- Autorité nationale de sécurité et de défense des systèmes d'information dépendante du Premier ministre
- Placée sous la responsabilité du Secrétaire général de la défense nationale (SGDSN)
- A publié une stratégie nationale et un guide « d'hygiène informatique »



Ministère de la Défense

Etat-major des armées/ cellule cyberdéfense :

- Chaîne de commandement dédiée à la cyberdéfense des systèmes d'information nécessaires à ses missions
- Commandée par un officier général.
- En lien avec les autres entités du ministère impliquées dans les questions cyber : FSSI du ministère, chaîne de protection des SI, autorités qualifiées, DGSIC, DGA etc.

Ministère de l'Intérieur

Gendarmerie nationale :

- Département cybercriminalité du service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD), département informatique et électronique de l'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN).

Police nationale

- Office centrale de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

Ministère des Affaires Etrangères

Un cybercoordonateur est mis en place, il est :

- Responsable de la politique étrangère en matière de cybersécurité dans le cadre des relations et négociations internationales

Autres ministères

Un fonctionnaire de la sécurité des systèmes d'information dans chaque Ministère :

- Assiste le Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité en matière de sécurité des systèmes d'information (SSI)
 - Est en charge de la réglementation en matière de SSI
- Assure les relations avec l'ANSSI en matière de SSI

CALID

centre d'analyse et centre opérationnel en lutte informatique défensive

- Bras armé du ministère

- Echange avec l'ensemble des ministères, le secteur privé et les opérateurs télécom
- Surveille/détecte/agit sur les réseaux du ministère, les anomalies sur les réseaux et systèmes d'information des ministères, (Exemple : réseaux projetés)
 - Intervient en cas de cyberattaque



« colocalisés pour
renforcer leur
synergie »



COSSI

centre d'analyse et centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information

- Bras armé de l'ANSSI pour surveiller, détecter, agir sur les systèmes d'information
- Echange avec l'ensemble des ministères, le secteur privé et les opérateurs télécom
- Chargé de la réponse interministérielle aux attaques informatiques contre les systèmes d'information de l'Etat et des opérateurs d'importance vitale